



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 71 octobre, novembre, décembre 2018

Le Mot du Maire

J'espère avant tout que la période estivale aura été un moment de détente, de repos, de rencontres familiales positives.

En ce qui concerne la Commune, l'été, grâce à l'engagement des bénévoles autour des associations, dont le Comité des Fêtes, et de la Commission Animation du Conseil Municipal, aura vu se succéder de nombreuses activités contribuant au « Bien Vivre Ensemble » à St Capraise.

Entre-autre, la Fête votive et les quatre marchés gourmands auront permis d'associer des centaines de personnes et de renforcer les liens dans la diversité de la population.

Ce « Bien Vivre Ensemble » que nous cultivons à St Capraise, rencontre malheureusement quelques écueils marqués par des non respects de la vie de voisinage ou d'incivilités que la Municipalité, avec parfois des difficultés, tente de régler au coup par coup.

Au-delà, c'est la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'équipe d'enseignantes, le personnel scolaire et les agents techniques qui se sont mobilisés pour que tout soit prêt en ce début Septembre.

Dorénavant, ce sont deux gros chantiers qui vont voir le jour en ce dernier trimestre :

- Les travaux de voirie qui vont démarrer dès ce mois d'octobre ;
- Le lancement de la consultation pour « l'Aire Multisports » au lotissement des 2 Berges.

Reste une inquiétude, celle du « désordre Canal » au niveau de l'école, qui, si les communes adhérentes au Syndicat du Canal avaient suivis les propositions de financements faites par l'ancien président (mon 1^{er} Adjoint) et moi-même, aurait vu les travaux démarrer dès ce mois d'Octobre avec une participation de l'état de 50%.

Pour conclure, en remerciant et félicitant l'engagement permanent à mes côtés des élu-e-s et personnels, je renouvellerai la bienvenue aux nouveaux propriétaires de l'Hôtel/Restaurant qui ont débuté leur activité le 1^{er} Septembre et ont vu beaucoup de monde lors de l'inauguration.

Je féliciterai également notre Boulanger/Pâtissier pour les travaux d'extension de son commerce qui valorisent le quartier, et inviterai la population à se joindre à l'inauguration de ceux-ci le Vendredi 5 Octobre à 18h30 avec la Municipalité et autour d'un vernissage d'une Expo Pastel organisée par « l'atelier des Amis ».

Bonne rentrée encore...

Votre Maire dévoué, Laurent Péréa

Information à la population :

Possibilité de tarifs préférentiels pour des travaux voirie/terrassements

En ce mois d'octobre, l'entreprise EUROVIA, qui s'est vue attribuer le marché de voirie communale, va démarrer les travaux.

La Municipalité informe les habitants de St Capraise de Lalinde, qui souhaiteraient entreprendre des travaux chez eux, qu'ils ont la possibilité de bénéficier des tarifs de la Commune.

Toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la Mairie afin que l'entreprise puisse rapidement les contacter pour leur proposer des devis.

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1,2	Infos	Page 8,9
Information à la population	Page 2	Etat civil	Page 9
Compte-rendu du conseil	Page 3.4	Compte-rendu des assos	Page 10,11,12
Infos mairie	Page 5,6,7	Calendrier des manifestations	Page 12

Compte-rendu du Conseil Municipal

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

M. le Maire rappelle que la commune

- est dotée d'une carte communale qui date de 2006
- est dotée d'un PPRI (prévention des inondations et prévention des mouvements de terrains)
- est dotée d'une ZPPAUP qui date de 2006
- est de faible superficie
- est dotée d'un réseau d'irrigation propre

La zone du bas de la Commune est enclavée entre la Dordogne, le Canal, la route départementale et la voie ferrée, de plus le zonage inconstructible du bourg délimité par la carte communale auquel s'ajoute les prescriptions de la ZPPAUP et les zonages du PPRI ont favorisé les constructions nouvelles dans les coteaux où les terrains à bâtir sont à présent peu nombreux.

En 2015, dans la perspective d'une révision de la carte communale actuelle, la Municipalité avait appelé les propriétaires de terrains sur St-Capraise à faire connaître leurs souhaits de révision de ladite carte.

Actuellement, le projet de nouvelle cartographie du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est à l'étude dans le cadre (juridique) du Schéma de Cohésion Territoriale du Bergeracois. Ce PLUI est basé sur des objectifs de développement : économique, démographique, environnemental ou encore infrastructurel ; néanmoins le nombre d'hectares dévolues à l'habitat est réduit ainsi que le nombre de zones regroupées.

Des bureaux d'études ont été sollicités et des réunions sectorielles vont être tenues prenant en compte les attentes des communes. Une réunion de travail aura lieu le 14 septembre prochain (réunion d'élus et administratifs) suivie de visites sur place. Il s'agit pour les élus de porter les attentes des administrés.

M. le Maire présente aux conseillers municipaux un diaporama élaboré à partir des différentes cartographies existantes mettant en évidence les contraintes opposables lors de l'instruction des documents d'urbanisme. Il présente également un projet de cartographie tenant compte des demandes issues l'enquête de 2015 s'ajoutant à la carte communale de 2006 dans le respect des zones de contraintes, de la préservation de zones boisées, de l'implantation potentielles de zones dédiées à un parc photovoltaïque. Il nuance toutefois ces nouvelles perspectives du fait que la chambre d'agriculture et la SAFER, entre autres, feront partie des organismes consultés (comme lors de l'élaboration de la carte de 2006) et auront un avis déterminant.

La concertation avec les communes limitrophes n'a pas encore été faite mais il existe une recherche de cohésion sur les zones constructibles.

Les zones constructibles de la carte communale actuelle seront maintenues jusqu'en 2021.

Une commission communale pourra être créée pour réfléchir sur ce dossier.

Suite à cette présentation, les observations des conseillers municipaux ayant été prises en considération, Mme Tran et M. Gontier qui ont travaillé avec M. le Maire sur le projet de cartographie le soumettront donc à la réunion du 14 septembre 2018 à Baneuil.

Crue centennale et PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation)

La crue centennale est celle que l'expérience a laissé aux riverains. Son niveau correspond en gros à la berge gauche du Canal. C'est ce qu'avait noté l'ingénieur Vauthier qui l'a construit.

La dernière crue date de 1944. Depuis les barrages de la haute Dordogne ont réduit fortement ce risque.

Mais ils en ont créé un nouveau, heureusement fort peu probable : la rupture de Bort-les-Orgues. Dans ce cas-là la moyenne vallée, serait atteinte dans les 6 heures suivant la rupture et la crue attendrait, voire dépasserait la voie ferrée.

Voirie 2018 - Attribution du marché.

Conformément aux précédentes discussions du Conseil Municipal, le marché de voirie a été lancé le 31 juillet dernier.

L'entreprise EUROVIA est retenue pour être la plus avantageuse économiquement.

Les travaux doivent être faits courant du 4ème trimestre.

Le miroir routier anti buée de la Rue du Foyer est compris dans la commande des panneaux de voirie

Immeuble 32 rue du Canal – « Atelier Meynardie »

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Stéphane, fils de Guy a mis en vente l'atelier de son père.

La Municipalité offre 30 000 euros pour l'achat de ce bien. Le conseil autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires.

Cimetière – lancement de la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au lancement de la procédure de reprise des concessions n° 127 et 129 du carré 1 dans le cimetière communal.

Octobre rose

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Comité Féminin Dordogne pour le dépistage des cancers, Vitalis et l'Union Des Maires lui ont adressé un courrier pour une mobilisation nationale pour le dépistage du cancer du sein au cours du mois d'octobre 2018.

Il est décidé d'éclairer ou de décorer un bâtiment ou un monument du village.

Infos mairie

Elagage – RAPPEL IMPORTANT :

A plusieurs endroits de la Commune des branches gênent encore la circulation des camions et en particulier celle du camion-benne de ramassage des ordures ménagères et endommagent les fils de téléphone. Il est rappelé à tous les propriétaires l'obligation d'élaquer les arbres qui débordent sur la voie publique.

La commune a dû intervenir à plusieurs endroits pour dégager des arbres de parcelles privées tombés sur la voie publique ce qui engendre un coût.

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage :

RAPPEL

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

De nombreuses personnes continuent de se plaindre d'abolements de chien intempestifs et répétitifs en divers points de la commune ; merci aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la tranquillité de tous et la propreté des espaces publics en ramassant les déjections de leurs animaux sous peine de sanctions.

Utilisation du feu : RAPPEL : attention nouvel arrêté !

Vous avez des démarches à effectuer !

Voir Bulletin 66 ou sur le site de la commune.

Santé publique :

« Vivre avec la maladie, le handicap et les années de son proche ». Stands et renseignements – Espace Mitterrand de 14 à 17 heures 30 le 04 octobre à Bergerac. Pour tous renseignements : 05.53.27.30.34

La Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord est partenaire de l'association **ACTIOM.** Vous pouvez profiter des offres de santé « Ma Commune Ma Santé ». Permanence au CIAS de Lalinde le vendredi 23 novembre 2018 – uniquement sur rendez-vous : 05.53.61.19.80

Convention de Partenariat entre AXA France et la Commune :

Dans le cadre de ce partenariat, AXA France souhaite mettre en place une opération promotionnelle concernant les contrats d'assurance complémentaire santé. M. Timothée TASTAYRE est l'interlocuteur de la commune et donc le partenaire privilégié, ce qui exclut la commune de toute responsabilité et de toute négociation.

Lutte contre les ambrosies :

Ce sont des plantes invasives et allergènes qui doivent absolument être combattues. Le pic des émissions de pollens se situe dans la deuxième moitié de septembre et il est recommandé de respecter des consignes de sécurité pour éviter les risques.

Voir site de la commune :

www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Bus du jeudi (Rappel) :

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.
Départ devant la salle des fêtes 9h45
Retour 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)
Moins de voitures sur les routes = moins de pollution.

Recensement de la Population :

Du 17 janvier au 16 février 2019.

Des informations complémentaires seront prochainement mises en ligne sur le site de la commune et dans le prochain bulletin municipal.

Ramassage des ordures ménagères :

Depuis le 15 septembre, le ramassage des poubelles noires le jeudi est fini.

Les bacs individuels doivent être sortis la veille au soir et rentrés au plus tôt le lendemain pour ne présenter aucun danger sur la voie publique. (Conformément au règlement signé au moment de la remise des conteneurs dans chaque foyer, votre responsabilité serait engagée).

Les cartons doivent être PLIES avant d'être mis dans les bacs jaunes et les commerçants et artisans doivent les apporter en déchèterie.

Dans l'état actuel des choses, il est impossible d'installer de nouveaux conteneurs collectifs dans la mesure où l'on s'achemine vers une facturation à la pesée individuelle (à l'horizon 2020/2021).

Pensez à garder le calendrier des collectes 2018.

Pour les encombrants et la ferraille, se signaler en Mairie.

Pour ceux qui n'ont jamais déposé en déchèterie (Bergerac ou Sauveboeuf) , il est nécessaire de faire faire une carte au SMD3, 3 rue Emile Zola à Bergerac – porter un justificatif de domicile de moins de deux mois et la carte grise du véhicule utilisé.

Inscriptions scolaires.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 sont closes.

L'an prochain, la rentrée scolaire de l'école maternelle de St- Capraise se fera uniquement lors de la rentrée officielle : le lundi 02 septembre 2019.

Pour l'année scolaire 2019/2020, seront accueillis les enfants qui auront 3 ans au cours de l'année 2019 (nés en 2016) et dans la limite des places disponibles, les enfants qui auront 3 ans avant le 31 mars de l'année 2020 (nés en janvier, février mars 2017). Ces enfants seront inscrits en Toute Petite Section, ils feront donc quatre années de maternelle au lieu de trois.

Nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (informations confidentielles)
- récupérer le calendrier des ramassages des ordures ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale

Inscription sur la liste électorale communale.

Les jeunes de la commune âgés de 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE mais ceci ne les dispense pas de remplir un imprimé d'inscription qu'ils pourront trouver en Mairie et l'y ramener avant le 31 décembre 2019.

A ne pas confondre avec le recensement pour l'armée qui est à faire dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Syndicat Intercommunal du Canal de Lalinde :

Monsieur Thierry DEGUILHEM, Maire de Baneuil a été élu président du SICL

Elections 2019 à la chambre départementale d'agriculture.

Avis de dépôt des listes électorales provisoires des électeurs votant individuellement : ces listes peuvent être consultées en mairie jusqu'au 15 octobre 2018 et les réclamations et observations doivent être adressées à la commission d'établissement des listes électorales avant le 16 octobre 2018 par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Service de l'Etat-Préfecture-Direction de la Citoyenneté et de la Légalité.

Bureau de la Démocratie Locale, des Elections et des Réglementations(CELE)

Cité administrative 24024 Périgueux Cedex

Horaires d'ouverture de la Mairie*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

* (Sauf périodes de congés)

Horaires d'ouverture de la Poste*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

* (Sauf périodes de congés)

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 28 septembre au 5 octobre	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 5 au 12 octobre	Provost – Creysse	05 53 23 21 11
Du 12 au 19 octobre	David – Beaumont	05 53 22 30 07
Du 19 au 26 octobre	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Du 26 octobre au 02 novembre	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 02 au 09 novembre	Revol – Couze	05 53 61 01 32
Du 09 au 16 novembre	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 16 au 23 novembre	Provost – Creysse	05 53 23 21 11
Du 23 au 30 novembre	David – Beaumont	05 53 22 30 07
Du 30 novembre au 07 décembre	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Du 07 au 14 décembre	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 14 au 21 décembre	Revol – Couze	05 53 61 01 32
Du 21 au 28 décembre	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 28 décembre au 04 janvier 2019	Provost – Creysse	05 53 23 21 11

Messe :

Samedi 17 novembre à 18h00

Programme Local d'Amélioration de l'Habitat :

La Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord a signé une convention avec SOLIHA pour bénéficier de subventions dans le cadre du programme local d'amélioration de l'habitat mais également dans le cadre du TEPCV des aides à la rénovation énergétique des bâtiments.

Contacts : SOLIHA Dordogne-Périgord : 05.53.06.81.20 ou 06.09.43.82.10.

Site : www.dordogne.soliha.fr

Permanences : Mairie de Beaumontois en Périgord les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de 9h30 à 12h00.

Tel : 05.53.22.30.24

Consulter le site de la commune.

Travaux sur ligne ferroviaire Sarlat/Bergerac/Libourne

Les travaux de rénovation de la section entre Bergerac et Libourne débuteront le 02 janvier 2019 entraînant une fermeture totale de la ligne entre Le Buisson et Libourne pour une durée de neuf mois.

Consulter avant vos déplacements le site : www.perigordrailplus.fr > travaux annoncés > actualités.

Commerces à St-Capraise

Le jeudi 20 septembre les propriétaires de la **Bastide Capraise** en liaison avec la Municipalité ont offert un apéritif aux Capraisiens et personnalités publiques pour l'inauguration de leur établissement.

Le vendredi 5 octobre à 18h30, la **boulangerie Gabriel K** a le plaisir d'inviter les Capraisiens, en liaison avec la Municipalité, à l'inauguration de son nouvel espace de vente, à la salle des fêtes où les tableaux de Viviane Valérie, pastelliste et membre de l'Atelier des Amis seront exposés.

Mme **Christel LATU, maraîchère**

Vente de légumes de saison bio tous les vendredis et samedis au hangar 2 allée de Rochefort. Possibilité de commander. Tél : 06.44.12.78.34

Nous leur souhaitons succès et longévité dans leurs activités

Etat Civil

Naissances :

09 juillet 2018 Manoa, Tiamo, Bruno HACAULT CESILIA

14 août 2018 Maho, Morgane, Yves PIRON

09 septembre 2018 Eden REBEYROTTE

Nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :

4 août 2018 : Lucie, Thimotée COUSTILLAS et Nicolas MARSAL

18 août 2018 : Chloé DEROZIER et Pascual MIGNEAU

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès :

10 août 2018 Christian, Pierre, Marcel BALBUSQUIER

30 août 2018 Florence, Marie FARGES, épouse LAVAL

30 août 2018 Obsèques de Mme Marie-France BEZANGER

06 septembre 2018 André DELMAS

Nos sincères condoléances aux familles.

Compte rendu des associations

ADAM

18 juillet : hommage à Pierre Rebinguet

Cette date est le triste anniversaire de la disparition en Algérie d'un enfant de Saint-Capraise, *Mort pour la France*. A cette occasion, des personnes extérieures à la commune viennent se joindre à la commémoration. Plusieurs élus, des présidents d'associations patriotiques et un nombreux public ont assisté à la remise de la Médaille militaire à l'adjudant-chef Bacquet par le lieutenant-colonel Dartenset.

A l'issue de la cérémonie d'hommage à Pierre Rebinguet, les vingt et un porte-drapeaux, qui avaient dans la matinée tenu leur assemblée générale, se sont dirigés vers la salle des fêtes où cinq insignes d'honneur leur ont été épinglés. L'ADAM a particulièrement été distinguée puisque Robert Farguette a reçu l'insigne des dix ans de porte-drapeau et que son Président (pi) Robert Duvert et son trésorier, Marc Vinçotte ont reçu le diplôme d'honneur du Souvenir Français.

Les participants ont ensuite goûté au vin d'honneur avant de passer à table autour de la désormais traditionnelle paëlla.

3 août : deux poilus ré inhumés

La plupart des soldats de Saint-Capraise morts au cours de la Grande Guerre ont été enterrés dans les grandes nécropoles du nord et de l'est de la France. Les corps de trois d'entre eux ont cependant été restitués à leur famille.

L'instituteur André Laville est grièvement blessé en septembre 1914. Il est évacué vers un hôpital de l'arrière où il décède. Ses parents viennent chercher sa dépouille et l'enterrent au village.

Mathieu Imbert meurt en novembre. Elie Besse est tué au front dans les derniers jours de la guerre, le 25 octobre 1918. Tout le réseau ferré français est alors mobilisé pour contribuer à l'effort de guerre et les familles qui veulent que les corps leurs soient restitués doivent attendre 1921/1922.

Cent ans après, que sont devenus ces trois soldats ? Elie Besse repose dans le caveau familial. En revanche, pour Laville et Imbert, les sépultures n'étaient plus entretenues. Après une enquête de trois ans, les tombes ont été déclarées en déshérence. Les restes de ces deux hommes ont été recueillis et ré inhumés dans une nouvelle concession offerte par la commune.

Le 3 août dernier, une cérémonie a eu lieu au cimetière de Saint-Capraise pour leur rendre hommage.

11 septembre : l'ADAM enterre son Président

L'ADAM vient d'avoir la tristesse de perdre son Président. Ancien d'Algérie, il était décoré de la Croix du combattant, de la médaille de Reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative d'Afrique du Nord. En intégrant les anciens appelés aux Anciens combattants, il avait donné un nouveau souffle aux cérémonies. Quatre drapeaux ont accompagné André Delmas, à sa dernière demeure.

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a organisé quatre marchés gourmands en juillet août et septembre. Ils ont connu un franc succès à la fois par le nombre des visiteurs et des commerçants qui ont préparé des plats appétissants et variés.

La fête a connu comme d'habitude une forte affluence et je remercie les bénévoles dont le nombre a augmenté cette année ainsi que les employés administratifs et techniques qui nous ont apporté leur aide sans oublier la Municipalité. Je remercie également les artisans et commerçants de leur soutien et leur présence lors de nos manifestations ainsi que les habitants de St Cparaise.

C'est en étant solidaires que l'on pourra rassembler et animer notre village comme nous l'avons montré cette année.

Le bureau du Comité des Fêtes vous informera dans les semaines à venir de la date de l'assemblée générale qui se tiendra à la salle des fêtes et à laquelle nous vous invitons à venir nombreux pour ré élire un nouveau bureau et pour échanger des idées pour l'année 2019

Le Président, Hervé Coustillas

LES JOYEUX GABARIERS

Belote tous les jeudis même en période estivale (Salle des fêtes annexe).

La sortie à **Terrasson** le 1^{er} août dernier s'est très bien passée. Tous les participants ont apprécié la promenade en bateau, le restaurant et la visite des Jardins de l'imaginaire.

La sortie en Andorre du 12 au 14 septembre 2018 a été un succès. Elle a permis de découvrir de nouveaux sites et de revisiter Andorre La Vieille.

Deux autres **sorties au Pas de la Case** sont proposées le samedi 3 novembre et le dimanche 2 décembre.

Le traditionnel **repas de la Ste Catherine** aura lieu le samedi 24 novembre à midi.

Infos et réservations, Mme Duponteil.

Nouvelle activité au sein des Joyeux Gabariers : « Mains occupées » « Busy hands »

Bienvenue à tous ceux qui voudraient se réunir le mercredi après midi à la salle des fêtes de St-Capraise à partir du 17 octobre de 14h30 à 18h30. Apportez tous vos travaux de couture, de broderie, d'artisanat, de patchwork ou autres. Vous pourrez aussi apprendre de nouvelles techniques et partager vos idées ou simplement trouver de la compagnie. Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi fabriquer des cadeaux et cartes de Noël et profiter de cette atmosphère conviviale.

Cette activité sera animée par Barbara BERNARD. Tél : 05.53.24.38.25

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
OCTOBRE			
Vendredi 5	Inauguration nouvel espace de vente et expo pastels	Salle des Fêtes A partir de 18h30	Boulangerie Gabriel K Municipalité Atelier des Amis
NOVEMBRE			
Dimanche 11	Commémoration de l'Armistice de la Guerre de 14-18 Dépôt de gerbe suivi d'un apéritif d'honneur	Monument aux Morts -11h00 Mairie	Municipalité
Dimanche 18	Pièce de théâtre « DESTOCK'ÂGE » Spectacle tout public.	Salle des fêtes EDF. 15h. Entrée gratuite.	Municipalité et la troupe « La Famille Vicenti »
Samedi 24	Repas de la Ste Catherine	12h30	Les Joyeux Gabariers
DECEMBRE			
Dimanche 9	Noël communal	Salle des fêtes. 15h00	Municipalité